

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

24e année, numéro 5 Mardi, 16 février 1993

Mme Hélène Tremblay

Au Conseil supérieur de l'éducation

Mme Hélène Tremblay, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche à l'UQAR a été nommée récemment au Conseil supérieur de l'éducation, pour un mandat de quatre ans. Rappelons que Mme Tremblay siégeait, jusqu'à sa nomination Conseil à proprement parler, à la Commission de l'enseignement supérieur du Conseil supérieur de l'éducation.

Le Conseil supérieur de l'éducation a été créé en 1964, en même temps que le ministère de l'Éducation. Depuis 1985, le Conseil a un mandat consultatif aussi bien auprès du ministère de l'Éducation qu'auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Il a pour mandats de : transmettre au ministre de l'Éducation un rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation; donner son avis au ministre de l'Éducation sur les règlements que celui-ci est tenu de lui soumettre; donner son avis au ministre de l'Éducation et au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur toute question de leur compétence qu'ils lui soumettent. Le Conseil peut également : solliciter des opinions recevoir et entendre des requêtes et suggestions du public en matière d'éducation; soumettre au ministre de l'Éducation ou au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science des recommandations sur toute question de leur compétence; faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles ou nécessaires. Le Conseil supérieur de l'éducation est constitué de vingt-quatre membres nommés par le Gouvernement après consultation.

Pour aider le Conseil dans ses travaux, quatre commissions ont également été instituées : enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur et éducation des adultes. Chaque commission est composée de quinze membres nommés par le Conseil après consultation des institutions et organismes intéressés à l'enseignement dans le secteur visé. Ces commissions sont chargées de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier. Chaque année, les Commissions abordent un thème précis de la problématique globale qui leur incombe. La Commission de l'enseignement primaire prépare un rapport intitulé *Être parent d'un élève fréquentant l'école primaire*; la Commission de l'enseignement secondaire veut tracer le profil des jeunes du secondaire; la Commission de l'éducation des adultes se questionne sur le financement de ce secteur; et les travaux de la Commission de l'enseignement supérieur porteront sur le thème *Économie et enseignement supérieur*.

De plus un comité spécial se constitue chaque année pour préparer le rapport annuel du Conseil qui porte sur un thème de recherche particulier. Ainsi, le rapport annuel 1991-1992, qui sera rendu public sous peu, porte sur «La gestion en éducation». Le rapport annuel 1992-1993 portera, quant à lui, sur «Les grands débats en éducation aujourd'hui». Le mandat est de poser des diagnostics et d'indiquer les orientations et les principes qui fondent des tâches pertinentes quant à la mission éducative, au curriculum, à la pédagogie, à l'organisation, à l'évaluation, aux structures et au financement.



Selon les demandes d'avis du ministre de l'Éducation ou du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, d'autres comités spéciaux peuvent être formés. Cette année, par exemple, un comité se penche sur la question des communautés culturelles dans l'école québécoise, à la demande du ministre de l'Éducation.

Mme Hélène Tremblay s'est dite heureuse de sa nomination. Le Conseil supérieur de l'éducation est en effet un organisme où convergent tous les questionnements reliés à l'éducation. De plus, pour avoir siégé pendant deux ans à la Commission de l'enseignement supérieur, Mme Tremblay connaissait bien le mandat du Conseil et son mode de fonctionnement. Sa présence au sein du Conseil même lui permettra maintenant de prendre part à de plus larges débats, en mettant en perspective les questions relatives à l'enseignement supérieur qui la préoccupent avant tout.

Dans ce numéro :

- Mme Monique Vézina à l'UQAR : p. 2
- Logiciels : protégeons les droits d'auteur : p. 3
- Les subventions de la Fondation de l'UQAR : p. 4
- Une publication de Robert Dion : p. 4
- Jean-Pierre Gagné, professeur en océanographie : p. 5
- Les Bourses Canada : pp. 6-7
- La Semaine du développement international : p. 8
- Les activités à venir : p. 9

Le 27 janvier :

Visite de Mme Monique Vézina à l'UQAR

Mme Monique Vézina, députée de Rimouski-Témiscouata, ministre d'État pour le Troisième âge et ministre d'État aux Relations extérieures et au Développement international a visité l'UQAR, mercredi le 27 janvier dernier. À cette occasion, Mme



Mme Monique Vézina et M. Abou Mamba, porte-parole des étudiantes et étudiants étrangers de l'UQAR.

Vézina a rencontré divers groupes de la communauté universitaire et abordé avec eux diverses questions relatives au développement international. Cette visite à l'UQAR constituait sa première sortie publique depuis le remaniement ministériel du 3 janvier.

Mme Vézina a d'abord procédé à la remise des Bourses Canada en sciences à trente étudiantes et étudiants de l'UQAR. Ces bourses d'excellence, d'une valeur de 2 000 \$, sont attribuées par Industrie, Sciences et Technologie Canada aux étudiantes et étudiants en sciences et en génie ayant un rendement universitaire constant et de grande distinction.

La ministre a par la suite rencontré la communauté universitaire et exposé des éléments de la problématique de son ministère aux étudiantes et étudiants, professeurs et professeurs, personnes chargées de cours et membres du personnel présents. Mme Vézina a alors présenté les principaux dossiers dont elle assume la responsabilité : la mission, les responsabilités et les priorités de développement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Rappelons qu'une centaine d'universités et de collèges du Canada, dont l'UQAR, transigent avec l'ACDI et bénéficient

des contrats liés à l'aide au développement.

La visite de Mme Vézina comportait également un dîner-causerie avec les professeurs, les professeurs et les membres du personnel de l'UQAR impliqués dans des projets reliés au développement international. Lors de cette rencontre, la ministre a pris connaissance de plusieurs projets en préparation, en voie de réalisation ou déjà réalisés, dans des domaines aussi variés que le transfert de technologies, le développement des ressources humaines, l'éducation, la protection de l'environnement, la gestion des pêches, etc.

La visite de Mme Monique Vézina à l'UQAR s'est clôturée par une rencontre, en après-midi, avec les étudiantes et étudiants étrangers de l'UQAR. Quarante-deux étudiantes et étudiants étrangers sont présentement inscrits à l'UQAR. Les échanges entre les étudiantes et les étudiants et la ministre Vézina ont porté sur les problématiques de développement international reliées à l'éducation, ainsi que sur les priorités de l'ACDI. M. Abou Bamba avait été désigné par le groupe d'étudiantes et d'étudiants pour présenter à Mme Vézina un texte faisant état de leurs préoccupations.

Échos du Conseil d'administration de l'UQAR

Calendrier universitaire 1993-1994

Le trimestre d'automne 1993 débutera le 30 août et se terminera le 20 décembre. Du 25 au 29 octobre, les cours seront suspendus pour une période de lecture. À l'hiver 1994, le trimestre commencera le 10 janvier pour se terminer le 29 avril. La période de lecture de ce trimestre aura lieu du 28 février au 4 mars. Telles sont les dates adoptées par le Conseil d'administration de l'UQAR lors de sa dernière assemblée. Par ailleurs, soulignons que le nouveau Régime des études fixe à la 36^e journée ouvrable du trimestre la date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec; cette date était antérieurement fixée au 50^e jour. À titre d'exemple, cette date était le 18 novembre à l'automne 1992; elle sera fixée au 21 octobre pour le trimestre d'automne 1993.

Congés de perfectionnement et congés sabbatiques des professeures et professeurs

Le conseil d'administration a adopté les recommandations faites par la Commission des études quant aux congés des professeures et professeurs pour l'année 1993-1994. Quatorze

demandes ont été soumises et acceptées. Claude Galaise, Jean-Yves Lajoie et Suzanne Pelletier, du Département d'économie et de gestion, Denise Pilon, du Département de sciences humaines, et André Jacques, du Département de mathématiques et d'informatique, bénéficieront d'un congé de perfectionnement. Jean-Louis Chaumel et Régis Fortin, du Département d'économie et de gestion, Yvon Bouchard, Arthur Gélinas et Lorraine Pépin du Département des sciences de l'éducation, Johanne Boisjoly et Bernard Hétu, du Département des sciences humaines, Pierre Fortin, du Département des sciences religieuses et d'éthique, et Denis Rajotte, du Département de biologie et des sciences de la santé, bénéficieront d'un congé sabbatique.

Répartition des postes de professeures et professeurs pour l'année 1993-1994

Les départements ayant établi leurs priorités de développement, de consolidation et de réorientation et les ressources que cela implique, le dossier a cheminé aux instances appropriées et a fait l'objet de recommandations. Le conseil d'administration a donc décidé de

procéder pendant l'année 1993-1994 à l'engagement de quinze ressources professorales. Compte tenu des postes déjà existants mais devenus vacants ou ayant été modifiés, le nombre net de nouvelles ressources professorales est de six. Le corps professoral régulier de l'UQAR comptait en 1992-1993, 171 postes, il en comptera en 1993-1994, 177.

Agences de voyages

Les contrats de services des agences de voyages avec lesquelles l'UQAR faisait affaire venant à échéance le 31 janvier 1993, le Service des approvisionnements recommande, à la suite du processus d'appel d'offres habituel, l'attribution de la soumission à deux agences. Le conseil d'administration a donc résolu de retenir désormais les services des agences Intervoyages Inc. et Voyages Vacances Familles inc., pour une période de deux ans à compter du 1^{er} février 1993.

Arrêts obligatoires aux intersections donnant accès au campus de l'UQAR

L'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'UQAR a récemment demandé à

Les programmes d'ordinateur :

Une politique de protection du droit d'auteur

Depuis les modifications à la Loi sur le droit d'auteur, il est clairement établi que les programmes d'ordinateur, à titre d'oeuvre littéraire, bénéficient de la protection relative aux droits d'auteur. L'UQAR s'est conséquemment dotée d'une «Politique administrative concernant les programmes d'ordinateur protégés par le droit d'auteur». Cette politique, entré en vigueur le 15 février.

La Loi définit un programme d'ordinateur comme «un ensemble d'instructions ou d'énoncés destinés, quelle que soit la façon dont ils sont exprimés, fixés, incorporés ou emmagasinés, à être utilisés directement ou indirectement dans un ordinateur en vue d'un résultat particulier». Selon la Loi, le titulaire du droit d'auteur est le seul à pouvoir reproduire, représenter publiquement, traduire, adapter ou autrement modifier ce programme; il est également le seul à pouvoir permettre directement ou indirectement à quiconque d'exécuter l'un ou l'autre de ces actes. Dans le cas des établissements comme l'UQAR, le titulaire (le «fabriquant» du logiciel) vend une licence permettant l'installation d'un nombre donné de copies sur les appareils de l'établissement.

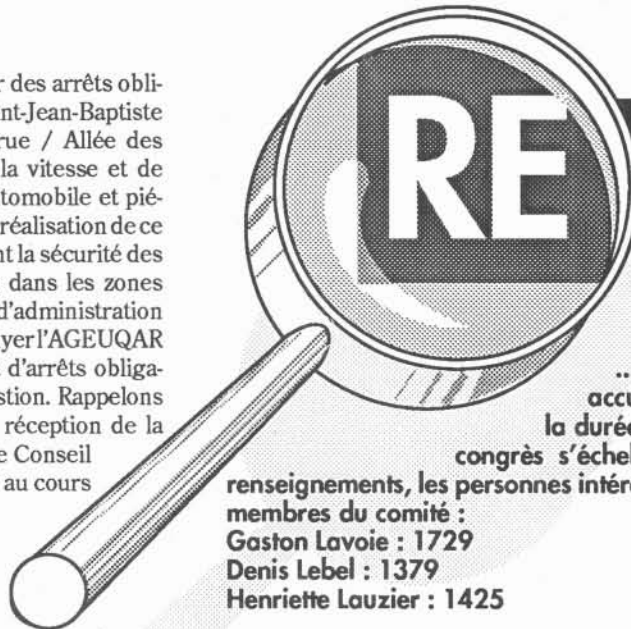
De façon plus précise, selon la politique entrée en vigueur le 15 février :

- il est interdit à tout membre de la communauté universitaire (employés et étudiants) d'effectuer ou de demander d'effectuer une reproduction illicite d'un programme d'ordinateur;
- il est interdit d'utiliser sciemment une reproduction illicite d'un programme d'ordinateur;
- il est interdit d'utiliser, sans autorisation du Service de l'informatique et des techniques audio-visuelles, un logiciel appartenant à l'UQAR et prêté à un employé ou à un étudiant de l'UQAR;
- les équipements informatiques de l'Université ne servent pas à la reproduction ou à l'utilisation non autorisée de programmes d'ordinateur;
- le Service de l'informatique et des techniques audio-visuelles a la responsabilité de prévoir les utilisations éventuelles des logiciels et de négocier l'octroi de licences en conséquence;
- tout employé ou étudiant qui contrevient sciemment à cette directive demeure seul responsable des actes et gestes posés et ne peut engager d'aucune façon l'UQAR;
- cette directive s'applique également à toute personne qui utilise les locaux ou les équipements de l'UQAR;

- le Service de l'informatique et des techniques audio-visuelles dresse l'inventaire des logiciels disponibles à l'UQAR ainsi que la liste des utilisateurs;
- le Service de l'informatique et des techniques audio-visuelles est responsable du prêt des logiciels aux employés et aux étudiants.

M. Raymond Côté, directeur du Service de l'informatique et des techniques audio-visuelles, nous indiquait par ailleurs que le plan bureautique de l'UQAR prévoit «supporter» un certain nombre de logiciels d'utilisation courante. Ainsi, les programmes de traitement de texte Word Perfect (sur environnement IBM) et Word (sur environnement Macintosh) sont couverts par les licences de l'UQAR et le personnel peut bénéficier du support technique nécessaire à leur utilisation. En ce qui a trait aux chiffriers électroniques (Excel, Lotus ou l'équivalent), l'achat des licences devrait être complété bientôt. L'utilisation des logiciels de traitement de l'image demeure cependant à définir. En ce qui concerne les politiques de prêts à court terme de logiciels, M. Côté nous expliquait que ce service s'adresse au personnel de l'Université ainsi qu'aux étudiantes et étudiants de 2^e et de 3^e cycle. Les étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle peuvent pour leur part utiliser les logiciels disponibles sur les serveurs des laboratoires.

la Ville de Rimouski d'installer des arrêts obligatoires aux intersections Saint-Jean-Baptiste / Allée des Ursulines et 2^e rue / Allée des Ursulines. Compte tenu de la vitesse et de l'intensité de la circulation automobile et piétonnière à ces intersections, la réalisation de ce projet améliorerait grandement la sécurité des piétons et des automobilistes dans les zones d'accès au campus. Le conseil d'administration de l'UQAR a donc résolu d'appuyer l'AGEUQAR dans sa demande pour l'ajout d'arrêts obligatoires aux intersections en question. Rappelons que la municipalité a accusé réception de la demande de l'AGEUQAR et le Conseil municipal devrait en disposer au cours du mois de février.



RECHERCHÉS

Acfas :
Le comité accueil et protocole recherche...

... des membres du personnel intéressés à accueillir et informer les congressistes pendant la durée du Congrès de l'Acfas. Rappelons que le congrès s'échelonne du 17 au 21 mai. Pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent contacter l'un ou l'autre des

membres du comité :
Gaston Lavoie : 1729
Denis Lebel : 1379
Henriette Lauzier : 1425

Le comité des transports recherche...

... des membres du personnel de l'UQAR ou des étudiantes et des étudiants pour agir comme conducteurs de minibus 15 passagers ou de Lumina APV, pendant la durée du Congrès de l'Acfas. Les personnes intéressées peuvent donner leur nom à Carol Saint-Pierre, à la salle E-105.2.

Un livre de Robert Dion :

Le structuralisme littéraire en France

Robert Dion, professeur au Département de lettres, vient de publier aux Éditions Balzac un ouvrage intitulé *Le structuralisme littéraire en France*, dans la collection «L'Univers des discours».

Robert Dion



Collection L'Univers des discours
Les Éditions Balzac

Le structuralisme littéraire en France, présente soixante-dix ans de recherches pour tenter de constituer une science de la littérature privilégiant les aspects linguistique et formel de l'oeuvre littéraire. Robert Dion y passe en revue les principaux concepts qui ont marqué cette époque de l'avant-garde intellectuelle et de l'histoire des idées en Europe. L'ouvrage permet ainsi de discerner les zones d'influence du structuralisme, ses grandes lignes de force, ses moments contradictoires, son imprégnation sur les études littéraires; il permet aussi de connaître les grands noms qui, de Saussure à Barthes, l'ont façonné. L'auteur cherche finalement à voir comment le structuralisme s'est progressivement déplacé vers des disciplines qui en procédaient logiquement: la narratologie, la pragmatique et la sémiotique. «Il n'est plus possible, au nom d'un soi-disant retour au sujet, à l'empirisme critique et à son corollaire l'impressionnisme, de faire l'impasse sur une aventure intellectuelle qui, souterrainement, continue de s'insinuer dans la plupart de nos pratiques», écrit-il en conclusion.

La Fondation de l'UQAR :

70 000 \$ à des chercheuses et chercheurs de l'UQAR

Lors de sa dernière assemblée, le Conseil d'administration de la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski a approuvé l'attribution de subventions totalisant 69 000 \$ à huit chercheuses et chercheurs pour entreprendre autant de projets à incidence économique et sociale dans le territoire desservi par l'UQAR. Les professeures et professeurs ayant obtenu des subventions de la Fondation sont :

- M. Pierre Blier, du Département de biologie et des sciences de la santé, pour un projet intitulé «Le potentiel en aquaculture de l'élevage des annélidés»;
- M. Jean-Claude Brêthes, du Département d'océanographie, pour un projet intitulé «Effets de la pêche sur les déplacements à court et moyen terme du crabe des neiges»;
- M. Pierre Cadieux, du Département d'économie et de gestion, pour un projet intitulé «Les alliances stratégiques au sein des entreprises de bois de sciage»;
- M. Pierre Fortin, du Département des sciences religieuses et d'éthique, pour un projet intitulé «Les enjeux éthiques soulevés par l'administration et les interventions dans les groupes communautaires de la Côte Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine»;
- M. Jean-Pierre Ouellet, du Département de biologie et des sciences de la santé, pour un

projet intitulé «Impact de la chasse sélective sur les populations d'originaux: une approche expérimentale»;

- M. Pierre-Paul Parent, du Département des sciences religieuses et d'éthique, pour un projet intitulé «Les enjeux éthiques de l'intervention professionnelle et sociale dans les situations familiales de «maltraitance», région 01,09 et 11»;
- Mme Jocelyne Pellerin, du Département d'océanographie, pour un projet intitulé «Études des déséquilibres physiologiques résultant de l'effet de facteurs environnementaux chez *Mytilus edulis* L. dans une entreprise de mytiliculture»;
- M. Carol Saucier, du Département de sciences humaines, pour un projet intitulé «Modernisation sociale d'entreprises et rapport de ces entreprises à leur environnement local».

De plus, la Fondation a attribué, à même le fonds Marcelle-Drapeau, une subvention de 1 000 \$ à M. René Desrosiers et M. Rodrigue Bélanger, du Département de sciences religieuses et d'éthique, pour soutenir la publication du 18^e numéro des *Cahiers de recherche éthique*, intitulé «Égalitarisme et éthique», dans le cadre du développement de la recherche éthique à l'UQAR.

Entre l'UQAR et les professeures et professeurs :

La convention collective est prolongée jusqu'en 1995

Le 1^{er} février, le SPPUQAR et la direction de l'Université ont procédé à la signature du contrat collectif de travail des professeures et professeurs. Les représentants des deux parties se sont déclarés satisfaits de l'entente.

La convention collective de travail liant l'Université à ses professeures et professeurs venait à échéance le 28 février 1993. Compte tenu du fait que cette convention n'avait été signée qu'en mai 1991 et avait donc été en application pendant moins de deux ans, le SPPUQAR a proposé à l'Université de la prolonger jusqu'au 28 février 1995, l'ensemble des dispositions de la convention collective de travail étant donc reconduit sans modification, à l'exception des articles concernant les taux et échelles salariales, lesquels sont par ailleurs soumis aux dispositions salariales en vigueur dans le secteur public. Cette proposition, d'abord adoptée par l'assemblée générale du SPPUQAR, avait fait l'objet d'une entente entre les négociateurs des deux parties le 13 janvier dernier. Le conseil d'administration de l'UQAR a ensuite approuvé, lors de sa dernière assemblée, l'entente intervenue.

Nouveau professeur en océanographie : **Jean-Pierre Gagné**

Depuis le début du trimestre d'hiver, un nouveau professeur s'est joint à l'équipe professorale du Département d'océanographie. M. Jean-Pierre Gagné, détenteur d'un doctorat en chimie de l'Université de Montréal, avait auparavant étudié à l'UQAR où il avait

obtenu en 1984 une maîtrise en océanographie. Son champ de recherche est celui de la géo-chimie organique : ses travaux touchent donc la distribution et le comportement des matières organiques et des micro-organismes.



De façon plus spécifique c'est aux méthodes et aux instruments d'analyse et de caractérisation de la matière organique que M. Gagné s'intéresse avant tout. Ses recherches doctorales visaient d'ailleurs à élaborer des instruments permettant d'effectuer des analyses précises avec un échantillonnage minimal. De tels outils permettent une caractérisation plus fine de la distribution des matières organiques, ce qui est particulièrement important pour les substances ayant un intérêt bio-médical. Jean-Pierre Gagné s'est également penché sur les méthodes d'analyse chimique dans le cadre de son travail à l'Institut Maurice-Lamontagne ; le développement de l'expertise analytique visait à raffiner la recherche des indicateurs d'éco-toxicologie. Là aussi, la nécessité de travailler avec de petits échantillons impliquait la miniaturisation de l'instrumentation.

Au trimestre d'hiver, Jean-Pierre Gagné donnera un cours de chimie organique expérimentale au premier cycle et un cours de géo-chimie en océanographie. Ce ne seront pas là ses premières expériences d'enseignement, puisqu'il a déjà, en tant que chargé de cours, donné des cours à l'Université de Montréal, à l'UQAM, et à l'UQAR.

Pourquoi vous contenter des miettes quand vous pourriez avoir votre part du gâteau?



Pour vous assurer d'un emploi cet été, pourquoi ne lanceriez-vous pas votre propre entreprise?

Si vous étudiez à temps plein et que vous comptez poursuivre vos études à l'automne, et êtes légalement autorisé à travailler au Canada, vous pouvez emprunter jusqu'à 3 000 \$ pour vous lancer en affaires dans le cadre de Défi 93, le programme fédéral d'emplois d'été pour étudiants.

Vous obtiendrez tous les détails à l'une des succursales de la

Banque fédérale de développement, à l'un des Centres d'emploi du Canada ou à l'un des Centres d'emploi du Canada pour étudiants, à n'importe quelle succursale de la Banque Royale du Canada ou de la Banque Nationale du Canada.

Venez nous voir et faites-nous part de votre idée. Une bonne idée, vous savez, ça peut vous mener loin.

Vous pouvez nous joindre sans frais
au 1 800 361-2126.

Défi'93

31 étudiantes et étudiants de l'UQAR reçoivent une Bourse Canada en sciences

Mme Monique Vézina, ministre d'État aux Relations extérieures et au Développement international a procédé, mercredi le 27 janvier dernier, à la remise des Bourses Canada en sciences à trente et un étudiants et étudiantes de l'UQAR, en présence du recteur, M. Marc-André Dionne. Ces bour-

ses d'excellence de premier cycle, d'une valeur de 2 000 \$, sont attribuées par Industrie, Sciences et Technologie Canada aux étudiantes et étudiants en sciences et en génie ayant un rendement universitaire constant et de grande distinction (moyenne de 3,3 et plus sur 4). Ces bourses sont renouvelables pendant un maxi-

мум de quatre années.

Parmi les trente et un lauréats et lauréates de l'UQAR, douze recevaient cette bourse pour la première fois.



Anabelle Avery
(biologie)



Annie-Claude Bossé
(biologie)



Nathalie Desrosiers
(biologie)

APPEL DE CANDIDATURES

Exceptionnellement, un troisième appel est fait auprès des étudiantes et étudiants réguliers à temps complet ou à temps partiel, les invitant à poser leur candidature aux postes qui leur sont réservés à la Commission des études (trois postes réservés aux étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle sont vacants) et à la Sous-commission de la pédagogie universitaire (deux postes sont vacants).

Période de mise en candidature : du 15 au 26 février 1993

Affichage des candidatures : 1^{er} mars 1993

Votation (s'il y a lieu) : 10 mars 1993

Toute candidature doit être posée par écrit, signée par le candidat ou la candidate, contre-signée par trois autres étudiantes ou étudiants réguliers et reçue au bureau du vice-recteur à la planification et secrétaire général de l'UQAR (bureau D-208) avant 17 h le 26 février. Les candidatures doivent être accompagnées d'un texte de présentation (environ 50 mots) à publier avec l'annonce des candidatures, pour permettre aux électeurs et électrices de bien les identifier. Le bulletin de mise en candidature doit également contenir l'adresse et le numéro de téléphone de la candidate ou du candidat.

Élection sur le campus

Un bureau de scrutin sera ouvert dans l'Atrium de l'Université de :

9 h 30 à 13 h 30

14 h 30 à 17 h 00

18 h 00 à 21 h 00

Élection hors campus

L'étudiante ou l'étudiant obtient le bulletin de vote en se présentant à son bureau régional ou au Centre d'études universitaires de la Rive-Sud le jour du scrutin (10 mars 1993) aux heures d'ouverture des bureaux.

Anne-Marie Goulet reçoit une Bourse du gouverneur général

Le 8 février dernier avait lieu à La Citadelle de Québec la remise des Bourses Canada du gouverneur général en génie de l'environnement et en sciences environnementales. Mme Anne-Marie Goulet, étudiante en biologie à l'UQAR a alors reçu l'une des sept bourses en sciences environnementales décernées par le gouverneur général du Canada, M. Ramon Hnatyshyn.

«Les Canadiens reconnaissent la nécessité de préserver l'environnement, tant à l'échelle nationale que mondiale, tout en essayant d'atteindre nos objectifs économiques et sociaux, a déclaré le gouverneur général. Ces Boursiers du Canada démontrent l'excellence scientifique ainsi que l'engagement personnel qui seront primordiaux pour faire du Canada une nation responsable sur le plan environnemental au 21^e siècle.»

Les Bourses Canada du gouverneur général, d'une valeur de 1000 \$, constituent une reconnaissance toute particulière puisqu'elles sont décernées parmi les étudiantes et des étudiants déjà boursiers du programme des Bourses Canada en Sciences. Elles ont été établies pour reconnaître le rôle de premier plan que les Boursiers peuvent jouer pour relever les défis environnementaux nationaux et internationaux.

De retour aux études après plusieurs années?

Veux-tu partager ton expérience ou tes difficultés avec d'autres personnes dans la même situation?

Nous t'invitons à te joindre à nous pour former un groupe d'entraide, mardi le 9 mars à la salle D-340, pour une première d'une série de quatre rencontres. Les intervenantes seront Isabelle Boucher et Madeleine Bourbonnais, étudiantes en sciences infirmières.

Inscription aux Services aux étudiants (E-105), comptoir de Claire Tremblay, 724-1530, avant 16 h 30, le 5 mars.

Bienvenue à toutes et à tous.

Les étudiants



Marie-Claude Harrisson
(biologie)



Hélène Lemieux
(biologie)



Jennifer Morissette
(chimie)



Nadia Plourde
(enseignement des mathématiques)



Simon Roy
(biologie)



Annie St-Jean
(mathématique-informatique)

Daniel Bergeron (biologie), Renée-Claude Denis (biologie), Lyse Diccico (biologie), étaient absents au moment de la remise des certificats de bourses.

Dix-neuf étudiantes et étudiants ont pour leur part vu leur bourse renouvelée pour une deuxième ou une troisième année.

En biologie : France Babin, Valérie Bélanger, Anne-Marie Goulet, Caroline Piché, Mélanie Pitre et Charles Savoie;

En enseignement des mathématiques : Manon Gobeil;

En chimie : Marie-Élise Carbonneau, Sébastien Côté, Isabelle Marcotte, Marie-Pascale Morin, Michel Ouellet et Sylvie St-Pierre;

En mathématiques-informatique : Lyne

Cormier, Martine Houde, Denis Lavoie, Geneviève Libersan, Jeanne Marquis et Richard Plourde.

Lin a l'ôte : un stage en Haïti

En juin 1993, dix-sept étudiantes et étudiants du Module préscolaire primaire partiront pour Haïti, afin d'y effectuer un stage d'une durée d'un mois. Le stage se déroulera au Centre La Marelle, un centre d'éducation et de formation pour jeunes décrocheurs. Les étudiantes et les étudiants de l'UQAR travailleront alors avec les éducateurs haïtiens pour préparer des interventions auprès des jeunes; ils monteront des ateliers pour les éducateurs et animeront un colloque de trois jours dont les actes seront publiés à leur retour. Ce stage, qui sera crédité dans leur cheminement régulier, permettra aux étudiantes et aux étudiants de se sensibiliser à la réalité éducative dans un contexte culturel différent, de vivre une expérience éducative privilégiée dans un pays en développement et, au retour, d'intégrer ces acquis à leur propre milieu.

Une équipe d'encadrement, constituée de Jean-Pierre Delage, Thérèse Morin et Jeannine Bérubé, tous trois enseignants au Département des sciences de l'éducation, appuie les étudiantes et les étudiants dans la préparation de leur stage. Quatre comités ont été formés par les étudiantes et les étudiants : culture haïtienne, opération coopération, ateliers et colloque et financement.

Le comité de financement amorce actuellement sa campagne. L'organisme DIBEC assume l'hébergement pendant le séjour et les transports locaux, mais les coûts du billet d'avion et de la formation préparatoire donnée par DIBEC doivent être assumés par les participantes et participants au stage. Chacun doit donc amasser une somme d'environ 1 000 \$. Dans les semaines à venir, le comité organisera diverses activités de financement. Ainsi, du 8 au 13 mars, des articles promotionnels vous seront offerts, à l'Atrium de l'UQAR. C'est à surveiller...

UQUARIUM

La prochaine parution de l'UQUARIUM aura pour thème

LE PASSÉ...

Nous vous invitons à vous pencher sur votre passé et à nous faire parvenir un texte au Bocal E-106, à notre casier au E-105 ou par courrier interne. La date de tombée est fixée au 1^{er} mars.

La Semaine du développement international :

Travailler ensemble pour un monde meilleur

Du 1^{er} au 7 février avait lieu, à l'UQAR comme partout au Canada, la Semaine du développement international. Cette semaine était l'occasion de se sensibiliser aux conditions de vie dans les pays en développement, par le biais de diverses activités. Cette «semaine», placée sous l'égide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), a lieu chaque année en février.

La Semaine du développement international s'est ouverte à l'UQAR le 27 janvier par la visite de Mme Monique Vézina, ministre d'État aux Relations extérieures et au Développement international. Puis, pendant la semaine proprement dite, l'Atrium de l'UQAR a accueilli les kiosques de divers groupes et organismes préoccupés de développement. Quatre kiosques disposés en étoile ont permis d'informer la communauté universitaire sur les activités de développement et de coopération de l'Université du Québec, sur les réseaux régionaux et nationaux d'aide au développement (Entraide universitaire mondiale (Dinonga), Développement et Paix, Carrefour canadien international, Chrétiens Monde, Amnistie internationale, Jeunesse du Monde, Développement international Bureau de l'Est du Canada (DIBEC), etc.), et sur la situation des pays de l'Afrique au Sud du Sahara, de l'Afrique du nord et d'Amérique latine. Les personnes présentes ont bien sûr sensibilisé la communauté aux défis économiques et sociaux qu'ont à relever les pays en développement, mais elles ont aussi mis en valeur leurs richesses culturelles. Ainsi, plusieurs étudiantes et étudiants nord-africains avaient réuni en une mini-exposition des objets de la vie quotidienne, des vêtements, des oeuvres d'art, des objets artisanaux, des ouvrages de littérature de leurs pays d'origine.

Par ailleurs, M. Fernand Caron, directeur du bureau de la coopération et du développement international de l'Université du Québec est venu le 2 février prononcer une conférence portant sur le projet d'internationalisation de l'Université du Québec.



Dans le cadre élargi de la Semaine du développement international aura également lieu une conférence intitulée *Former des coopérants en 1993*, par M. Albert Doutreloux, anthropologue. Cette conférence, organisée par le Secteur de la coopération internationale du Bureau du doyen aux études avancées et à la recherche en collaboration avec le Département des sciences de l'éducation, aura lieu le 16

février, à 16 h, à la salle D-305 de l'UQAR.

Rappelons que l'ensemble des activités reliées à la Semaine du développement international ont été organisées par le Secteur de la coopération internationale du Bureau du doyen aux études avancées et à la recherche en collaboration avec les Services aux étudiants, Dinonga et de nombreux et nombreuses bénévoles.



Comptez sur nous CGA, les gestionnaires polyvalents



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

Questions de pédagogie

Une conférence de Gilles Couture

Les congés de longue durée

L Association des responsables en personnel de l'Est du Québec (ARPEQ) présente, le 18 février prochain à 18 h 30 à l'Hôtel des Gouverneurs de Rimouski un souper-conférence sous le thème *Les congés de longue durée*. Le conférencier invité est M. Gilles Couture, professeur au Département d'économie et de gestion de l'UQAR.

En ce qui concerne les formules d'aménagement et de réduction du temps de travail, diverses formules ont été introduites depuis plus d'une vingtaine d'années. Depuis ce temps, de nouvelles formules ont vu le jour. Selon certains auteurs, cette deuxième venue introduit un pas significatif vers des objectifs plus globaux de la structure de travail à temps partiel. C'est sur ces questions que M. Couture se penchera dans son exposé. Il dressera également un tableau montrant les préférences et les nouvelles tendances des utilisateurs des différents modes de travail, à partir d'une étude menée à la fonction publique québécoise.

Les personnes intéressées à assister à ce souper-conférence doivent communiquer avec M. Dany Martin (722-6156) ou Mme Arlette Lauzier (722-0070).

Mots couverts

À compter du 21 février, le café bistro l'Anse aux coques, de Sainte-Luce, présente une exposition des tableaux de Marie Bélisle. Intitulée *Mots couverts*, cette exposition présente trois séries de tableaux où les éléments graphiques servent parfois d'écrin parfois d'écran aux éléments textuels qu'ils accompagnent. Le vernissage aura lieu le **21 février, à 15 h 30**.

En bref (personnel)

Nous avons le regret de vous informer du décès de Mme Andrée Gagnon-Pagé, survenu en Floride le 2 février dernier. Elle était la mère de Mme Ginette Pagé, professeure au Département de biologie et des sciences de la santé.

Les professeures, professeurs et personnes chargées de cours de l'UQAR sont invités à assister à une conférence portant sur le modèle pédagogique de *L'apprentissage par résolution de problèmes*, qui sera prononcée par le Dr Jacques Desmarchais, vice-doyen aux études de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

Cette conférence aura lieu le mercredi 17 février à 13 h 30 à la salle F-215. Le Dr Desmarchais parlera de l'apprentissage par résolution de problèmes, de son application dans les programmes d'études et plus spécifiquement dans le programme de médecine de l'Université de Sherbrooke.

Cette conférence et la discussion qui suivra alimenteront notre réflexion dans la recherche constante de modèles pédagogiques mieux adaptés aux étudiantes et aux étudiants ainsi qu'aux programmes d'études.

À compter du 1^{er} mars :

Le retour des conférences-brioche

L Association des aînés et aînées de l'UQAR, en collaboration avec le Bureau du doyen des études de premier cycle est heureuse de présenter son programme «Les conférences-brioche des aînées et aînés» pour l'hiver 1993.

Cette série de six conférences, avec service de déjeuner continental, a pour thèmes généraux : *Architecture de la région*, avec M. Michel Saint-Pierre architecte et professeur au Cégep de Rimouski, ainsi que *Peinture et musique*, avec Mme Françoise Burton, professeure à l'Université du Québec à Rimouski. Ces déjeuners-causeries, qui s'adressent aux aînées et aux aînés de 50 ans et plus, donneront aux participantes et participants l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de se familiariser avec différentes façons d'approvoiser l'architecture et l'art dans sa vie quotidienne, en compagnie de deux spécialistes.

Les conférences-brioche auront lieu les lundi 1^{er}, 8, 15, 22, 29 mars et 5 avril, de 9 h à 11 h, à la salle à manger de l'UQAR. Les frais d'inscription sont de 55 \$ pour l'ensemble du programme (50 \$ pour les membres de l'ADAUQAR). Il est également possible d'assister en tout temps à l'une ou l'autre des conférences, au coût de 10 \$. Pour informations et inscription, communiquer avec Mme Louise-Michelle Rousseau, au numéro 724-1661.

EUREKA!

Surveillez l'événement! Spectacle rock avec le groupe EUREKA à l'UQAR, jeudi le 18 février à 20 h 30; entrée gratuite. Rendez-vous avec Donald Gagnon, gagnant du concours «Guitar Awards» catégorie Fender et Michel Malenfant. Deux musiciens dynamiques qui vous offriront un spectacle unique à ne pas manquer.

Les petits mots du CAIFÉ

Bravo et merci à ceux et celles qui, lors du dernier jeu, ont rétabli l'ordre des réponses légèrement perturbé par un accident... de mémoire. La réponse exacte consistait bien à associer 9-H et 10-A.

Vérité en deça..., erreur au delà...

Certains mots changent de sens, d'une rive à l'autre de l'Atlantique, selon l'usage qui en est fait. Dans la liste ci-jointe, trouvez le mot qui convient pour chacune des définitions suivantes. Attention, un mot peut correspondre à plusieurs définitions.

1. Petite chemise de bébé courte à manches longues.
2. Mitaine du gardien de but au hockey.
3. Gant qui laisse à nu les deux dernières phalanges des doigts.
4. Petite pâtisserie plate.
5. Sorte de gant fourré sans séparation pour les doigts, sauf pour le pouce.
6. Sous-vêtement féminin.
7. Sac ou sacoche d'écolier.
8. Grand appareil de chauffage central.
9. Sac de cuir ou de toile qu'une courroie permet de porter.
10. Cahier à couverture rigide muni d'anneaux qui s'ouvrent et qui se ferment, dans lequel on place des feuilles mobiles.
11. Enfant, jeune garçon ou fille.
12. Accessoire de toilette féminine destiné à contenir l'argent, les papiers et les fards.
13. Testicule.
14. Eaux en mouvement.
15. Seau, contenant et contenu.

Biscuit,	Bourse,
Brassière,	Cartable,
Chaudière,	Flot,
Fournaise,	Gosse,
Mitaine,	Mouffle,
Sac à main,	Soutien-gorge,

À vous d'en trouver d'autres (camisole, jaquette, poêle, gomme, dîner, déjeuner, bureau, etc.)...

Réponses en page 10.

Une enquête sur la direction, la transparence et la responsabilités des universités

L'association canadienne des professeurs d'universités représentant des enseignants, bibliothécaires professionnels et chercheurs dans les universités canadiennes a procédé en janvier dernier au lancement du rapport du Groupe d'étude indépendant sur la direction, la transparence et la responsabilité des universités.

Ce rapport constate, entre autres, que l'autonomie interne des universités ne peut se justifier que si celles-ci sont effectivement responsables devant la société. Selon les auteurs, il revient aux gouvernements provinciaux de prendre les décisions à l'échelle de la province en matière d'enseignement supérieur (envergure du système, frais de scolarité, etc.), après avoir mené des consultations publiques réelles et après avoir ouvert leurs dossiers au public et aux médias. Ils rejettent par ailleurs le recours à la comptabilité de l'optimisation des ressources qui permettrait aux comptables d'imposer leurs visées politiques et mettent en garde contre une confiance aveugle dans les indicateurs statistiques du rendement.

Trois grandes recommandations ressortent du rapport. Une plus grande transparence pourrait être atteinte en rendant publics les budgets et les résolutions des conseils d'administration des universités. Un système national d'agrément des universités devrait être mis sur pied; il serait géré par les universités mais comporterait une représentation substantielle de l'intérêt public. En ce qui touche la responsabilité dans la recherche et dans l'enseignement, il est recommandé de négocier des formalités permettant un haut degré de sécurité dans les laboratoires, une lutte efficace contre la fraude dans la recherche et une accessibilité de la recherche non seulement au monde des affaires mais à tous les groupes de la collectivité; au chapitre de l'enseignement, il apparaît important d'élaborer des dossiers pédagogiques suivis, d'organiser des

séances en matière de méthodes pédagogiques et de recueillir les réactions des étudiantes et des étudiants aux cours qui leurs sont offerts.

Le Groupe d'étude, dont les travaux ont débuté en 1991, a tenu des audiences étendues et entendu divers groupes venant de l'intérieur et de l'extérieur du milieu universitaire. Il était constitué de Guy Bourgeault, président du Conseil de presse du Québec et professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Montréal, Ken McGovern, directeur du département de philosophie de l'Université de Regina, et de Ernst Benjamin, secrétaire général de l'American Association of University Professors et spécialiste de sciences politiques.

À l'UQAC :

L'Université du Québec recommande la nomination de Bernard Angers au poste de recteur

L'Assemblée des Gouverneurs de l'Université du Québec a résolu de recommander au Gouvernement du Québec de nommer M. Bernard Angers au poste de recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi pour un mandat de cinq ans, conformément aux procédures en vigueur concernant la sélection des chefs d'établissement du réseau.

M. Bernard Angers est actuellement sous-ministre au ministère du Revenu du Québec. Il avait auparavant connu une longue carrière dans la fonction publique québécoise où il a occupé différents postes de haute direction. Saguenéen d'origine, M. Angers a d'abord étudié à Jonquière avant d'obtenir une maîtrise en sciences sociales de l'Université Laval. Il est également détenteur d'une maîtrise du London School of Economics où il a étudié à titre de boursier du Commonwealth. M. Angers est déjà familier avec l'Université du Québec pour avoir été au ministère de l'Éducation au moment de l'implantation du réseau et pour avoir siégé au conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique.

CAIFÉ

Prière de noter que les activités du CAIFÉ seront suspendues les mercredi 17 et vendredi 19 février.

Les petits mots du CAIFÉ :

Réponses

La lettre entre parenthèses désigne le lieu où le mot qui correspond à la définition est en usage, Québec, France, parfois les deux, d'après le *Petit Robert* et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*.

1. Brassière (F)
2. Biscuit (Q)
3. Mitaine (F)
4. Biscuit (Q et F)
5. Moufle (F), mitaine (Q)
6. Soutien-gorge (Q et F), parfois brassière (Q)
7. Cartable (F) (aussi serviette)
8. Fournaise (Q), chaudière (F)
9. Sacoche (F et Q)
10. Cartable (Q), classeur (F)
11. Flot ou mousse (Q), gosse, moufflet, môme ou mioche (F)
12. Sac à main (F), bourse ou sacochette (Q), sacochette (Belgique)
13. Gosse(s) (Q), bourse(s) (F)
14. Flot (Q et F),
15. Chaudière (Q).

En Bref

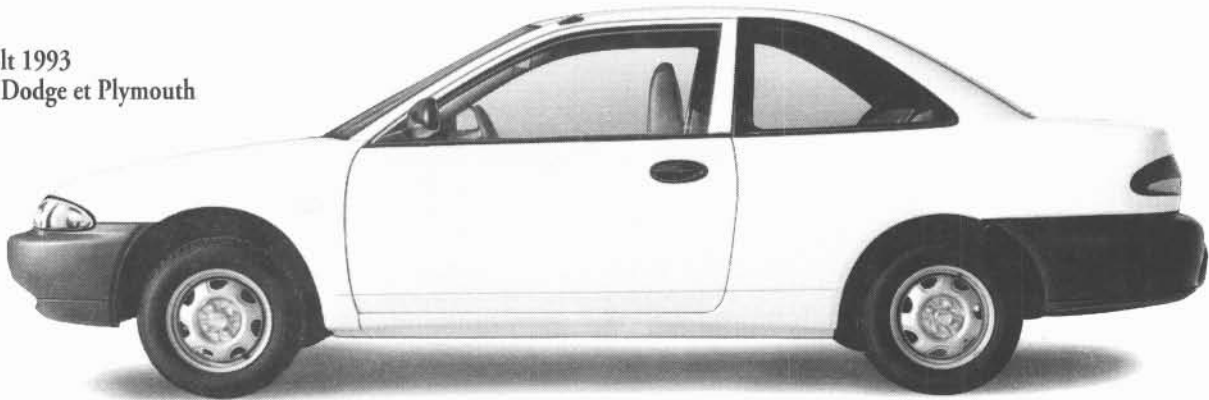
Stages en histoire parlementaire : À l'automne 1993, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale offrira à deux diplômés d'une université québécoise des stages en histoire parlementaire consacrés à la reconstitution des débats à l'Assemblée législative du Québec. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant décernera à chacun d'eux une bourse de 14 500 \$. Les candidats doivent détenir un baccalauréat en histoire et poursuivre des études de 2^e ou de 3^e cycle en histoire du Québec, ou détenir une maîtrise ou un doctorat depuis moins d'un an. Les offres de candidatures doivent être envoyées avant le 30 avril 1993. Pour plus d'information, s'adresser au Service de la reconstitution des débats, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Québec, G1A 1A3, tél : 643-5030.

Salon du livre de Rimouski : mardi le 16 février à 19 h 30 aura lieu l'assemblée générale annuelle du Salon du Livre de Rimouski. Tous ceux et celles qui désirent participer à l'organisation du Salon et réfléchir aux orientations que le Salon devrait prendre sont invités à y assister.

Merci!

1992 a été une année remplie de succès.
Pour vous remercier, nous vous proposons une
fantastique offre de lancement sur la toute nouvelle Colt 1993.

Colt 1993
de Dodge et Plymouth



- ✓ Profil aérodynamique
- ✓ Moteur 4 cylindres de 1,5 litre,
à injection multipoint
- ✓ Boîte manuelle 5 vitesses

8 888 \$*

192 \$**
par mois
(location)

AUCUN VERSEMENT INITIAL

- ✓ Freins assistés à l'avant
- ✓ Échappement en acier
inoxydable
- ✓ Rétroviseurs extérieurs à
réglage intérieur

3/60
pare-chocs à pare-chocs
GARANTIE 5/100
groupe motopropulseur

* Transport : 415 \$ en sus. Immatriculation, taxes et assurances en sus. Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.

** Tarif mensuel établi d'après le prix de détail suggéré par le fabricant d'un modèle 1993, pour un terme de 48 mois, sans versement initial, calculé au taux d'intérêt en vigueur au moment de publier. Le versement mensuel ne comprend pas l'immatriculation, les assurances et les taxes. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. La location doit être à des fins particulières. Contrat de location à terme fixe. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 000 km, au taux de 6 ¢ le kilomètre. Détails chez le concessionnaire. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



L'AVANTAGE CHRYSLER



CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION

Calendrier

Mardi 16 février, à 19 h : Conférence de M. Albert Doutreloux, anthropologue, intitulée *Former des coopérants en 1993*, organisée par la Coopération internationale et le Département des sciences de l'éducation; au D-305.

Mercredi 17 février, à 13 h 30 : Conférence de Jacques Desmarchais, vice-doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, intitulée *L'apprentissage par résolution de problème*; au F-215.

Mercredi 17 février, à 19 h : Conférence de Jean-Marie Bouchard, du Département des sciences de l'éducation de l'UQAM, intitulée *Nouvelle approche en intervention éducative : L'appropriation*; au F-215.

Du 22 au 26 février : Période de lecture (suspension des cours).

Jeudi 11 mars, à 16 h 15 : Conférence de Mme Madeleine Gagnon, écrivaine en résidence à l'UQAR, intitulée *Le monument sans socle (essai psychanalytique sur l'écriture poétique)*; à la salle F-210 de l'UQAR.

Vendredi 12 mars, à 9 h : Séminaire organisé par le Groupe de recherche Éthos, intitulé *Les passions sont-elles morales? Un point de vue sémiotique*; le conférencier invité est M. Jean-Yves Thériault; à la salle D-305.

Vendredi 12 mars : Date limite pour l'inscription au trimestre d'été 1993.

Vendredi 12 mars : Les Talents de l'UQAR.

Mardi 16 mars, à 19 h : Conférence de Mme Rochelle Duhaime, directrice générale pour la division de Québec de la Société canadienne des postes, intitulée *La qualité totale : sommes-nous de taille?*; à la salle de conférence du C.O.R. (I-216).

Mercredi 17 mars, à 19 h 30 : Conférence de M. Charles Trébaol intitulée *Le déclin des langues celtiques : l'exemple du gaélique irlandais et du breton*; à la salle D-305.

Mardi 23 mars : Date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire (à l'exception des cours intensifs pour lesquels l'abandon doit être fait avant le début du cours).

Mercredi 31 mars, à 19 h : Conférence de Mme Murielle Garon, de la Commission des droits de la personne, intitulée *Le droit à l'intégration en classe ordinaire pour les élèves vivant avec une différence dite moyenne*; au F-215.

Mercredi 7 avril : Journée des cégépiennes et des cégépiens.

Dimanche 11 avril : Pâques.

Mardi 27 avril : fin du trimestre d'hiver.

Du 17 au 21 mai : 61^e Congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (Acfas).

Permettez-nous
de contribuer à
votre réussite...

Vous voulez réussir dans votre carrière et réaliser pleinement votre potentiel?

Les 14 300 CA du Québec sont au cœur des décisions. Leurs connaissances et leur savoir-faire constituent un apport incomparable à la société.

Choisir la profession de CA, c'est se donner les compétences les plus solides et les plus diversifiées qui soient.



Comptables
agrés
du Québec

Au cœur de l'action

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

UQAR-Information est publié par le Service des communications, bureau E-215, téléphone : (418) 724-1427, télécopieur : (418) 724-1525. Ce journal est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Toutes les informations doivent nous parvenir au plus tard le mardi précédant la parution. Les articles peuvent être reproduits avec indication de la source.

Pour l'achat d'espaces publicitaires, veuillez contacter la rédaction.

Direction : Marie-France Maheu
Rédaction : Marie Bélisle

Montage : Richard Fournier
Secrétariat : Monique April

Photos : Jean-Luc Théberge et Marie Bélisle
Impression : Clermont Saint-Laurent, Service de l'imprimerie

ISSN 0711-2254 Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

